

**Compte tenu de la situation économique, depuis 2 ans, la CAPEB 47 n'a pas augmenté le montant de la cotisation.**

Nom, Prénom ..... Né(e) le .....

Raison Sociale ..... Profession .....

Adresse .....

Code postal/Ville ..... Tél. ....

Fax ..... Portable ..... E-mail .....

Forme juridique :  ent. individuelle  SARL/EURL  autre Nbre de salarié(s) .....

R.M. (n° gestion) ..... SIRET ..... Code NAF (APE) .....

Le conjoint participe-t-il à l'activité de l'entreprise :  oui  non  
Si oui, quel est son statut ? :  collaborateur  salarié  associé

**Montant de la cotisation :**      **310,00 €**      **358,00 €**  
*Pour les entreprises :      de 0 à 6 salariés      de 7 salariés et plus*

PART FIXE comprenant :

- part CAPEB 47/ CAPEB Nationale/ CAPEB Régionale
- journal Le Bâtiment Artisanal
- « Capital décès » (formulaire à compléter au dos) - L'assurance décès a été modifiée. Le montant reversé s'élèvera désormais à 30 500 € (au lieu de 1 524,49 €), mais avec une restriction : le décès devra être dû à un **accident du travail**.

PART VARIABLE :

Si vous êtes **EMPLOYEURS** : afin de bénéficier de l'ensemble des services, vous devrez vous acquitter de la part variable de 0,45 % de la masse salariale de votre entreprise (voir le point 4 des conditions générales d'adhésion, au dos)

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT :**

➤ **RÈGLEMENT PAR CHÈQUE(S)**  
à l'ordre de : **CAPEB 47**

- En 1 seul chèque : du montant total
- En 2 chèques : de la moitié du montant total
- En 3 chèques : d'un tiers du montant total

*Dans l'hypothèse d'un règlement échelonné, les chèques doivent **nous parvenir ENSEMBLE**. De plus, ils doivent TOUS être datés du jour de leur réalisation. Le 1<sup>er</sup> chèque sera remis à la banque immédiatement, le 2<sup>ème</sup> un mois plus tard, le 3<sup>ème</sup> deux mois plus tard.*

**OU**

➤ **RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES**

*Règlement simplifié*

Nous vous proposons de régler votre cotisation par prélèvements automatiques trimestriels.

Pour cela, vous devez simplement nous retourner ce bulletin, accompagné du **formulaire ci-joint** concernant vos références bancaires, et d'un RIB (impératif).

Les prélèvements du 1/4 du montant total, s'effectueront par trimestre (fin mars, fin juin, fin septembre, fin décembre).

**Je déclare avoir bien pris connaissance des conditions générales d'adhésion présentées au verso , et vouloir adhérer à la CAPEB 47**

Fait à ....., le .....

Signature :

Cachet de l'entreprise

